

Conseil d'UFR STAPS plénier du 13 Mars 2025

Extrait de décisions

Présent.e.s : Julie DEMESLAY (Directrice Adjointe), Thibaut BROUILLET, Sylvie MARTIN, Olivier LE NOE, Nicolas SOUCHON, Sandrine BOUCHAREB, Joël CRETENET, Marine CORDIER, Omar HAMMOUDA, Ophélie MATHIEU, Delphine ROUZIERE, Armelle POREE, Frédéric OLIVARI.

Représenté.e.s (procuration) : Giovanni DE MARCO pour Sylvie MARTIN.

Membres de droit: Vincent DRU (Directeur de l'UFR STAPS- Président du CUFR STAPS).

Invité.e.s : Virginie DUBOIS (Responsable Scolarité), Mélanie TERZIAN (Assistante de Direction).

Ordre du jour :

- Information : retour sur l'évaluation des formations par l'HCERES
- Vote des Parcours au sein des mentions de Licences et de Masters LMD5
- Modalités de travail structure basse maquettes LMD5
- Places Kiné CHIMM
- Personnalités extérieures

Le Directeur, Monsieur Vincent DRU, ouvre la séance à 13h40.

Le Directeur émet le constat qu'il n'y a pratiquement plus de représentants des usagers et qu'il y a une faible représentation des personnalités extérieures.

1- Information : retour sur l'évaluation des formations par l'HCERES.

Les rapports de l'auto-évaluation de l'HCERES sont disponibles sur l'espace réservé de l'UFR STAPS.

Retour Vague E : beaucoup d'avis défavorables à l'accréditation. Incompréhension des Université qui donne lieu à un mouvement de protestation, notamment sur les modalités de communication en terme de thématiques.

Concernant l'UFR STAPS, nos formations ont toutes reçues un avis favorable avec des recommandations, excepté la Licence Professionnelle GDOSSL.

Le Directeur remercie les collègues pour leur investissement.

Le travail impulsé par la Direction sur le LMD5 est donc en cohérence avec l'auto-évaluation de l'HCERES.

Le Directeur informe également les membres élus que le vote des mentions de Masters par le CUFR (l'idée étant que l'offre de formations du LMD5 soit pilotée par les Masters) a reçu un avis favorable de la VP CFVU.

2- Vote récapitulatif des mentions et des parcours de Licences et de Masters pour l'offre de formation LMD5

Contexte :

La volonté de l'UFR est de reconduire les parcours du LMD4, en tenant compte de la suppression de la mention générique STAPS et de la création de la 5^{ème} mention Sport, Politique Educative et Société (SPES), qui n'existe qu'en master. Les établissements qui s'emparent de cette 5^{ème} mention sont très peu nombreux (Lyon 1, Rennes 2 et l'UPN). Nous serons donc les seuls en Ile de France.

Proposition du Directeur :

► Licences Académiques :

- Mention : STAPS : Activité Physique Adaptée et Santé (APAS)

- Mention : STAPS : Entraînement sportif (ES)
- Mention : STAPS : Management du Sport (MS)
- Mention : STAPS : Education et Motricité (EM)
 - parcours Education et Motricité EM (intitulé à confirmer)
 - parcours Intervention et médiation socio-éducative par les Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA).

► **Masters :**

- Mention : STAPS : Activité Physique Adaptée et Santé (APAS) :
 - Parcours: Activité Physique Adaptée: Réhabilitation, Inclusion et Bien-Être (APA RIBE)
 - Parcours : Psychologie, Neurosciences, Physiologie : Mouvement, Cognition, Santé (PNP MCS)
- Mention : STAPS : Management du Sport (MS)
 - Parcours: Management des Evénements et des Loisirs Sportifs (MELS)
 - Parcours: Management des Organisations Sportives (MOS)
- Mention : STAPS : Sport, Politique Educative et Société (SPES)
 - Parcours : Intervention et médiation socio-éducative par les APSA
 - Parcours : Sport et sciences sociales : perspectives nationales et internationales (SSSPNI)
 - Parcours : Etude du Dopage et Analyse des politiques anti-dopage

Le master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation- 2nd degré) Parcours: Education Physique et Sportive, n'est pas soumis à l'évaluation de la vague E.

Fermeture de nos 2 licences Professionnelles : Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs (GDOSSL) et Intervention sociale : Développement social et médiation par le sport (IS-DSMS).

Vote récapitulatif des mentions et des parcours de Licences et de Masters pour l'offre de formation LMD5 :

14 voix POUR

0 Abstention

0 Contre

3- Modalités de travail structure basse maquettes LMD5

- Le dialogue entre la VP CFVU et la Direction continue afin que la structure basse des maquettes soit mise en place.
- le travail sur les modalités de réflexion du LMD5 sera engagé par la Direction avant les vacances de Printemps.
- le travail de réflexion sur le LMD5 sera à engager après les vacances de Printemps.

Pour ce travail de réflexion, la Direction va mettre en place :

- un groupe de travail pour les APSA (pilote par Raphael DOLLEANS)
- une coordination de la refonte des milieux (pilotee par Ophélie MATHIEU et Nathalie LEROUX)
- un groupe de travail sur les enseignements liés à la Recherche (pilote par Vincent DRU)
- un groupe de travail sur les enseignements scientifiques à travers les maquettes (pilote par les Directeurs de Laboratoire)
- 4 groupes de travail sur la refonte des 4 filières :
 - APAS : piloté par Sylvie MARTIN
 - EM : piloté par Julie DEMESLAY
 - SPES : piloté par Thibaut BROUILLET et Nicolas SOUCHON
 - MS : piloté par Yan DALLA PRIA
- Groupe de travail Licence ES (pilotee par Vincent DRU et Tarak DRISS).

Les compositions de ces groupes de travail feront l'objet de proposition de la part de la Direction de l'UFR.

4- Places Kiné CHIMM

L'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie du CHIMM (IFMK public) nous sollicite afin que nous augmentions de 5 leur nombre de places à partir de la rentrée 2025-2026.

Eléments de précision :

- En novembre 2023, le CUFR avait voté l'augmentation des capacités d'accueil des L1 sur Parcoursup, passant de 363 à 390 places.
- Les candidats L1 kiné sont de plus en plus performants.
- Il est important d'augmenter la 2nde chance en L2

Nous avons actuellement 50 places pour l'accès aux IFMK (36 pour la L1 et 14 en L2).

Le Directeur rappelle que l'UFR STAPS n'est pas une préparation au concours kiné

Vote à main levée de l'augmentation de 5 le nombre de places en IFMK CHIMM en L2 :

14 voix POUR
0 Abstention
0 Contre

5- Personnalités extérieures.

Pour rappel, les statuts de l'UFR (disponibles sur l'intranet du site de l'UFR STAPS).

Proposition du Directeur:

- Pour les 4 personnalités extérieures désignées par des institutions ou partenaires :
 - une représentante ou un représentant du département des Hauts-de-Seine : pas de proposition
 - une représentante ou un représentant d'une mairie du département des Hauts-de-Seine : proposition de M.Kenzy GAUTHIEROT (déjà membre du CUFR)
 - une représentante ou un représentant du monde associatif et sportif : proposition de Mme Evelyne CIRIEGI, présidente du CROS Ile de France (déjà membre du CUFR)
 - une représentante ou un représentant du monde socio-économique en relation avec les Sciences et techniques des activités physiques et sportives : pas de proposition.
- 2 personnalités extérieures désignées à titre personnel par le conseil de l'UFR. Elles sont choisies sur proposition du directeur de l'UFR : proposition de Mme Valérie LAQUAY, anciennement MAST à l'UFR STAPS, à la retraite et membre du CA de la société Sport et Entreprise.

Il manque donc 3 personnalités.

Proposition du Directeur de solliciter notamment une personnalité en lien avec l'APA et la Recherche (Directeur de Laboratoire par exemple).

Fin du CUFR à 15h45.